

grande Protectrice des affligés. Ce monument renfermera une belle statue de sainte Anne, tenant d'une main la sainte Vierge, et de l'autre versant l'eau que les pèlerins désireront emporter dans leurs familles.

Comme toutes les choses de ce monde, ces travaux nécessiteront des dépenses relativement considérables eu égard à nos faibles ressources. La Providence viendra heureusement à mon secours. Les personnes charitables qui aiment et prient beaucoup sainte Anne, seront heureuses, j'en suis certain, de contribuer à la construction de ce monument. C'est pourquoi leurs offrandes seront reçues avec beaucoup de reconnaissance. Les noms des donateurs seront inscrits dans un registre spécial qui sera conservé dans les archives du presbytère de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père. Déjà les fidèles de cette paroisse ont donné généreusement le bois nécessaire pour cette construction.

En reconnaissance, une messe est dite tous les mois dans le sanctuaire de Sainte-Anne pour tous les bienfaiteurs de l'Œuvre du pèlerinage.

La bénédiction solennelle du monument et de la statue aura lieu dans le mois de juillet prochain.

Daigne sainte Anne protéger ses dévots serviteurs et exaucer leurs ferventes prières !

Ste-Anne de la Pointe-au-Père,

20 mai 1891.

P. J. SAUCIER, Ptre., curé.

---